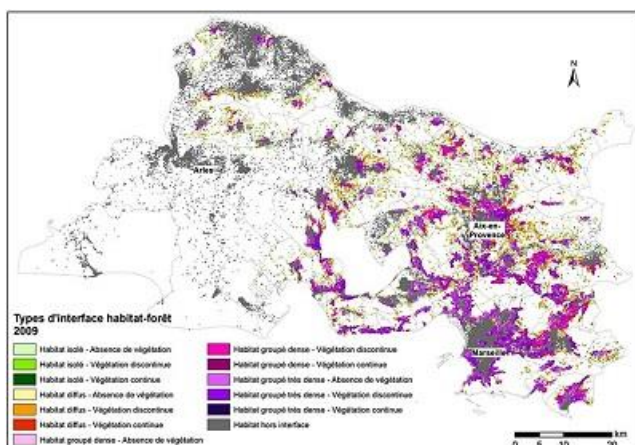


## FORET, SYLVICULTURE

Stéphane Le Foll a installé le 21 juin dernier, l'Observatoire des espaces naturels agricoles et forestiers (OENAF). Prenant la suite de l'Observatoire de la consommation des espaces agricoles, avec une compétence élargie aux espaces naturels et forestiers, il devient une instance incontournable de réflexion et de débats, pour guider l'ensemble de la société vers une utilisation économe des sols agricoles, naturels et forestiers. Cet observatoire, placé auprès du ministre élabore des outils pertinents pour mesurer le changement de destination des espaces naturels, forestiers et agricoles et homologuer des indicateurs d'évolution.

*[www.woodsurfer.fr](http://www.woodsurfer.fr) – 7 juillet 2016*



En France métropolitaine, 4 000 départements de feu ont lieu en moyenne chaque année et 24 000 hectares de forêt sont incendiés. Les trois quarts des communes françaises ayant subi des feux sont situées dans la moitié sud de la France : 6 000 communes sont classées à risque de feu de forêt (principalement en Provence – Alpes – Côte d'Azur, Corse, Languedoc-Roussillon, en Drôme, en Ardèche et en Aquitaine), soit une commune sur six. L'accroissement de biens et de la population à proximité et dans les forêts augmente la vulnérabilité de ces zones face aux incendies.

L'Irstea (Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture) concentre ses recherches depuis plusieurs années sur les interfaces habitat-forêt où la densité d'éclosion des feux est la plus grande ; ce sont les zones de contact entre espaces naturels et espaces urbanisés. Un logiciel a été développé à partir des diverses connaissances et expérimentations et sera à terme disponible sur une plateforme web ouverte à tous afin de permettre à la population concernée d'évaluer son niveau de vulnérabilité (matériaux de construction de la maison, présence d'espèces ornementales et distance du bâti, mobilité potentielle) et de hiérarchiser les mesures à prendre (débroussaillage, élagage, enlever le bois mort près de l'habitation, etc...)

*[www.woodsurfer.fr](http://www.woodsurfer.fr) – 19 juillet 2016*

Sur la base des entretiens qu'elle a eus avec les responsables des services publics et les représentants des différents maillons de la filière bois, une mission du CGAAER menée par Christian DEMOLIS, Bernard ROMAN-AMAT avec l'appui de Georges – Pierre MALPEL dresse un état des lieux à fin 2015 de la situation et des perspectives de la filière pin maritime du massif des Landes de Gascogne, 6 ans après la tempête Klaus de 2009 : ressource, usages, prix, besoins actuels et futurs... C'est un rapport riche d'enseignement et utile aux prochains travaux interprofessionnels.

*<http://agriculture.gouv.fr/situation-de-la-filiere-bois-en-aquitaine>*

Les Observatoires Régionaux des Transports d'Alsace, Champagne-Ardenne, Franche-Comté et Lorraine se sont associés, en 2014, pour lancer une étude sur la logistique de la filière bois, en concertation avec les interprofessions FIBOIS Alsace, GIPEBLOR, ADIB Franche-Comté et VALEUR BOIS. L'étude concerne tous les flux de produits bois (grumes, bois courts, plaquettes, etc.) de la forêt jusqu'à la porte des industries de la première transformation. S'appuyant sur une démarche participative avec les professionnels, l'objectif principal de ce projet est de proposer des pistes d'amélioration de la logistique de la filière bois à l'échelle du Grand Est.

*FIBOIS ALSACE*

## INTERPROFESSIONS



Jean Gilbert, nouvel administrateur représentant l'interprofession départementale de la Loire, a été élu président de l'interprofession forêt-bois Rhône-Alpes, en succédant à ce poste à Dominique Sardet. Jean Gilbert a une bonne connaissance de la filière forêt-bois, ayant exercé la fonction de directeur d'une maison familiale et rurale, conduisant des formations forestières, pendant 35 ans et plusieurs mandats électifs dont celui de vice-président délégué à l'environnement et à l'agenda 21 au conseil général de la Loire, en charge de la filière bois. Il a pour projet de mener à bien la construction de la nouvelle interprofession Auvergne Rhône-Alpes avec les homologues d'Auvergne Promobois tout en maintenant l'échelon de proximité que constituent les interprofessions départementales existantes en Rhône-Alpes.

*FIBRA*



Francis LHEURE, Président d'OBM Construction, a été élu Président d'Arbocentre à l'unanimité le 24 juin dernier pour un mandat de 2 ans. A 64 ans, Francis LHEURE est Président de l'entreprise de construction bois « OBM Construction » basée à Ormes (45). L'entreprise compte 160 collaborateurs (60 à Ormes, 30 à l'usine de Chevilly, 30 à l'usine de Dordogne (ATEMCO) et 40 à l'usine de Rochefort du Gard) et propose des constructions industrialisées et modulaires. L'entreprise s'est spécialisée dans la construction bois depuis quelques années et mène une quarantaine de projets bois par an. OBM réalise un chiffre d'affaires de 60 millions d'euros par an et est devenu un acteur incontournable de la construction bois en région Centre Val de Loire. Préoccupé par les différentes problématiques qui concernent la filière régionale, il connaît bien le monde forestier étant lui-même propriétaire forestier.

*ARBOCENTRE*

## ENTREPRISES



Créé il y a un peu plus de dix ans, le pôle de compétitivité Xylofutur dédié à la filière forêt-bois est visiblement à la recherche d'un second souffle. Il compte actuellement 206 adhérents, dont 34 centres de recherche et de formation et 30 organismes institutionnels ou professionnels. Basé à Bordeaux, Xylofutur a jusqu'à présent surtout œuvré pour le massif des Landes de Gascogne. La grande région et ses 2,8 millions d'hectares de pins, de peupliers, de douglas, de chênes, son potentiel de 17 000 entreprises, lui ouvre un espace fait de complémentarités. Car le pôle de compétitivité «doit changer de braquet». C'est son président Eric Plantier qui le dit. Depuis sa création, Xylofutur a labellisé 187 projets mais seulement une douzaine en 2015 au lieu des vingt-cinq prévus. Les finances sont devenues « fragiles », les fonds propres sont désormais négatifs et la trésorerie est délicate. Les partenaires se posent des questions depuis des mois. Un audit réalisé en début d'année a pointé les défaillances de Xylofutur en tant qu'«usine à projets», l'invitant à intégrer davantage des PME et à consolider ses finances. Sur ce point une incertitude demeure, l'Etat ayant annoncé que 50 pôles de compétitivité seront confiés aux Régions. Mais aucune décision n'a encore été prise pour Xylofutur.

La Nouvelle-Aquitaine, en apportant de nouveaux adhérents limousins et poitevins permettra au moins d'augmenter le volume des cotisations tandis que Xylofutur réfléchit à la facturation de certaines de ses prestations et à un rapprochement avec des acteurs locaux (les communautés de communes par exemple). Eric Plantier rappelle que la feuille de route 2016-2018 fixe l'obligation de «dynamiser» les actions de recherche et de développement pour la filière forêt-bois et notamment dans le domaine industriel

*[www.sudouest.fr](http://www.sudouest.fr) – 4 juillet 2016*



La célèbre papeterie française Canson pourrait bientôt changer de nationalité. Le groupe italien Fila souhaite la racheter. Il est connu des petits comme des grands. En France, tous les écoliers et tous les artistes (en herbe ou confirmés) l'ont utilisé au moins une fois dans leur vie. On dessine dessus, on le découpe, on le transforme, mais toujours avec le plus grand soin. Entre les Français et le Canson, c'est une longue histoire d'amour. Pourtant, la célèbre marque de papeterie s'apprête à changer de propriétaire. L'italien Fila (Fabbrica italiana lapis ed affini), spécialisé dans la fabrication de crayons de couleur, de feutres et de peinture, s'est porté acquéreur. Il pourrait ainsi

s'emparer, dans les prochains mois, d'un petit bout de patrimoine français. Le groupe, côté à la Bourse de Milan, a récemment présenté son projet de reprise, lors d'un comité d'entreprise extraordinaire. S'il parvient à ses fins, Fila pourrait s'imposer comme leader du secteur Beaux-arts.

[www.france-pittoresque.com](http://www.france-pittoresque.com) – 19 juillet 2016

## BOIS CONSTRUCTION



Un immeuble de bureaux de 35 m en structure bois va sortir de terre dans l'Eco-Vallée, à Nice Méridia. Le projet de Nexity Ywood avec le concours d'Architecture-Studio a été désigné par un jury international, le 13 juin dernier, lauréat d'une consultation pilotée par l'EPA Eco-Vallée Plaine du Var. Baptisé Palazzo Méridia, cet immeuble de bureaux en structure bois R+9 sera livré au 1er trimestre 2018 après 12 mois de travaux. Au-delà de ses qualités

énergétiques et architecturales, cette construction, qui nécessitera 900 tonnes de bois d'origine française, dynamisera et pérennisera la filière bois régionale et nationale. Nexity a travaillé étroitement avec EDF et Dalkia pour équiper la toiture d'environ 500 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques qui seront fabriqués en France. Labélisé BEPOS Effinergie, le bâtiment atteindra le niveau Argent de la démarche Bâtiments Durables Méditerranéens et répondra à un niveau d'exigence supérieur au niveau maximal du label Biosourcé. Après l'Institut du Monde Arabe à Paris, le Parlement Européen à Strasbourg, le Théâtre national d'Al-Manama à Bahreïn... les architectes d'Architecture-Studio, qui portent une attention constante à l'évolution des nouveaux usages et à la ville écologique, ont conçu un bâtiment qui épouse la philosophie du quartier avec une architecture méditerranéenne.

[www.woodsrufer.fr](http://www.woodsrufer.fr) – 1er juillet 2016

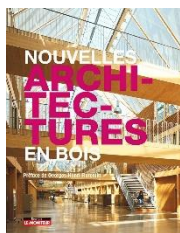


Un livre de 170 pages très illustrées en couleurs, dédié aux toitures terrasses sur support bois vient d'être publié par BOIS PE. Il décline toutes les techniques de mise en œuvre de l'étanchéité des toitures terrasses sur ossature bois. Au travers de nombreux dessins, vues 3D, photos et vidéos dans l'application mobile téléchargeable, il présente toutes les techniques de réalisation, étape par étape et s'appuie principalement sur la norme de mise en œuvre NF DTU 43.4 et sur les récentes publications RAGE

[www.boispe.fr](http://www.boispe.fr)

Les matériaux biosourcés concourent au stockage de carbone atmosphérique et à la préservation des ressources naturelles. A travers son article 14, la loi de transition énergétique pour la croissance verte incite les pouvoirs publics à encourager l'utilisation de ces matériaux dans les projets de construction et de rénovation des bâtiments. Par ailleurs, la loi prévoit également que la commande publique tienne compte de la performance environnementale des produits, en particulier de leur caractère biosourcé. Les matériaux biosourcés sont des matériaux issus de la biomasse d'origine végétale ou animale. Ils couvrent aujourd'hui une large gamme de produits et trouvent de multiples applications dans le domaine du bâtiment et de la construction, en tant qu'isolants (laines de fibres végétales ou animales, de textile recyclé, ouate de cellulose, chènevotte, bottes de paille, etc.), mortiers et bétons (béton de chanvre, de bois, de lin, etc.), panneaux (particules ou fibres végétales, paille compressée, etc.), matériaux composites plastiques (matrices, renforts, charges) ou encore dans la chimie du bâtiment (colles, adjuvants, peintures, etc.).

La loi de transition énergétique pour la croissance verte, confirme l'intérêt de l'usage de ces matériaux pour des applications dans le secteur du bâtiment en précisant que « l'utilisation des matériaux biosourcés concourt significativement au stockage de carbone atmosphérique et à la préservation des ressources naturelles



L'ouvrage intitulé Nouvelles architectures en bois édité par Le Moniteur est un ouvrage collectif qui analyse trente réalisations françaises mettant en scène le bois. Les bâtiments sélectionnés ont été choisis pour leurs atouts esthétiques et techniques. Ils couvrent l'ensemble des typologies architecturales, de la construction la plus modeste au programme de grande envergure. Chaque projet présenté propose une description du contexte de la construction, des volumes et aménagements intérieurs, et des photographies en couleurs, plans, coupes et détails de construction.

[www.woodsurler.fr](http://www.woodsurler.fr) – 13 juillet 2016

Les organisations professionnelles représentatives de la menuiserie extérieure se mobilisent pour une information transparente sur leurs produits. Elles s'engagent à promouvoir l'origine française des produits et à informer clairement le consommateur sur le pays de fabrication des menuiseries. Elles souhaitent que les éditeurs de logiciels dédiés aux professionnels de la menuiserie extérieure informent clairement le consommateur sur l'origine des produits. Les fabricants de menuiseries extérieures sont particulièrement attentifs à la qualité de ces outils logiciels, notamment sur la question de la transparence des informations concernant l'origine du pays de fabrication des menuiseries extérieures présentées. Le consommateur doit pouvoir avoir connaissance de cette information afin de faire son choix en toute objectivité, et cela d'autant plus que de nombreuses études montrent qu'il est de plus en plus sensible à l'origine de fabrication de ses achats. Cette mobilisation pour l'indication du pays d'origine dans les devis travaux transmis par les artisans à leurs clients, va de pair avec la mise en place du label Origine France Garantie dédié aux menuiseries extérieures et la forte représentativité des fabricants à la prochaine édition du salon EQUIPBAIE (15 au 18 novembre 2016).



Les syndicats représentatifs de la menuiserie extérieure sont : UM-FFB (Union des métalliers), FFPV (Fédération des Fabricants de Verre Plat), SNFA (Organisation professionnelle représentative des concepteurs, fabricants et installateurs de menuiseries extérieures en aluminium) et UFME (Union des Fabricants de Menuiseries Extérieures).

[www.woodsurler.fr](http://www.woodsurler.fr) – 22 juillet 2016



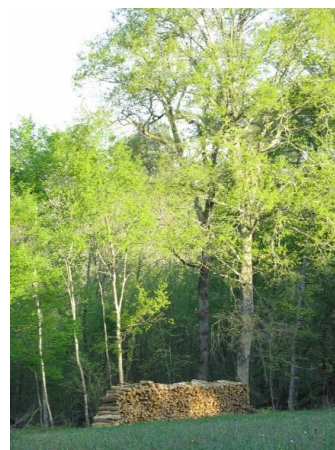
En plein quartier historique de Sao Paulo, un immeuble étonnant est en train de pousser. Signé par l'architecte français Jean Nouvel, l'édifice se veut un "bâtiment-paysage". Le 7 avril dernier, lors de la pose de la première pierre de ce chantier, les Brésiliens ont pu découvrir le projet conçu par l'architecte français Jean Nouvel pour le groupe Allard. Ce futur complexe hôtelier de luxe se situe sur l'ancien hôpital Matarazzo au cœur du quartier historique Bela Vista de Sao Paulo. Si Jean Nouvel est habitué à réaliser des tours,

cet immeuble sera le premier projet en construction de l'architecte dans une grande ville d'Amérique Latine. Pour ce bâtiment, baptisé RoseWood, il a souhaité concevoir un hommage à la forêt atlantique, qui pousse le long des côtes brésiliennes, en réalisant "un bâtiment-paysage", en acier corten, se nourrissant de la végétation luxuriante locale. Une nature qui sera en effet omniprésente sur les 90 mètres de hauteur de la tour. L'architecture du projet fait penser à un arbre géant et particulièrement au bois de rose dont elle porte le nom.

[www.batiactu.com](http://www.batiactu.com)

## BOIS ENERGIE

En matière de fourniture de bois-énergie pour les particuliers ou les petites et moyennes chaufferies, que ce soit en plaquettes ou en bûches, tout le monde connaît les problèmes d'humidité en hiver. Et il suffit souvent que l'hiver soit juste un peu plus rigoureux ou plus long que d'habitude pour qu'à un moment, il devienne impossible de trouver du bois sec, une situation qui empoisonne la vie des consommateurs et qui nuit fortement à la crédibilité de la filière. Pour remédier à ce problème, deux écoles se côtoient chez les fournisseurs de bois-énergie : les adeptes du séchage naturel, avec fermentation pour les plaquettes et air libre pour les bûches, ou alors le séchage artificiel. Chacune de ces philosophies présente des inconvénients économiques.



Pour le séchage naturel des plaquettes, il faut de grandes surfaces couvertes afin de stocker tout ou partie des besoins de la période de chauffe, avec donc des besoins en investissement et en trésorerie. Pour le séchage naturel des bûches, il faut aussi une trésorerie solide car il faut conserver les bois de 6 à 12 mois minimum, en fonction de la période de préparation, et ensuite il faut les rentrer pour éviter qu'ils ne se dégradent. Pour le séchage artificiel, la difficulté vient également de l'investissement à consentir, pour le sécheur et le stockage, mais surtout pour la génération de chaleur.

[www.bioenergie-promotion.fr](http://www.bioenergie-promotion.fr) – 15 juillet 2016



Bonne nouvelle pour Europlasma : la société vient d'obtenir l'autorisation d'exploitation de la centrale CHO Tiper à Thouars, dans les Deux-Sèvres. Cette centrale de gazéification des déchets et de biomasse d'une puissance de 10 MW électrique. Elle consommera 45 000 tonnes de déchets par an, évitant l'émission de 30 000 t/an de CO2 dans l'atmosphère. Ce projet est soutenu par l'Ademe, par un prêt de 12 millions d'euros, dans le cadre

des investissements d'avenir. Sur son site de Morcenx, Europlasma attend la livraison des deux moteurs additionnels, attendus pour septembre. Les essais en cours confirment la fiabilité de l'unité, qui a atteint 98 % en juin selon la société.

[www.environnement-magazine.fr](http://www.environnement-magazine.fr) – 22 juillet 2016



Depuis les années 80, Biolandes distille en continue différentes matières premières récoltées à travers le monde au plus près de la ressource (aiguilles de pin, roses, ciste, vetiver, jasmin, lavande...) sur son site landais. Aujourd'hui, cette entreprise est devenue le 1<sup>er</sup> producteur mondial d'huiles essentielles pour la parfumerie, la cosmétique et l'aromathérapie. Pour ses besoins en énergie, nécessaires à son process de distillation et outre le recyclage de ses résidus de distillation, Biolandes s'est pourvu en 2015 d'une chaudière bois pour produire 20 à 25 000 T de vapeur/an ce qui représente 7 500 à 10 000 T de bois consommés. Cette chaudière de marque URBAS est approvisionnée à 70% par des écorces et 30% par des sciures provenant des activités de sciage du groupe.

[Bioenergie-promotion](http://Bioenergie-promotion) – Juillet/Aout 2016

Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en charge des Relations internationales sur le climat, a désigné les lauréats de l'édition 2016 de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « DYNAMIC Bois ». Lancée en février 2016 par la ministre, cette seconde édition, comme la première de 2015, a remporté un vif succès. Les candidatures ont été analysées par les services du MEEM, du MAAF et de l'ADEME : 19 projets sont retenus dans l'ensemble des régions métropolitaines, pour un financement global à hauteur de 20 M€ dans le cadre du Fonds Chaleur géré par l'ADEME. Pour chaque projet retenu, la sélection précise des actions ; l'enveloppe définitivement allouée à chaque projet sera finalisée en septembre 2016. 16 900 ha seront concernés par des actions d'amélioration des peuplements. Ces projets permettront également de mobiliser 1 million de tonnes de bois par an pour les chaufferies, du bois supplémentaire pour les matériaux et d'améliorer des peuplements pauvres, pour contribuer à l'adaptation de la forêt française au changement climatique.

Pour la Région Nouvelle Aquitaine, les lauréats sont : CASPER - projet porté par Alliance Forêts Bois sur le territoire de la Dordogne, VALORIBOIS - projet porté CNPF délégation Poitou Charentes, MOBILISE - projet porté par GCF, Sylv'Adour - projet porté par le CRPF délégation Aquitaine.

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr) - Aout 2016

Interbois Périgord est soutenu dans ses actions par un grand nombre d'entreprises de la filière Forêt Bois départementale et par :

